



## Mesure des compétences à l'aide de tests

---

### En quoi consistent les tests ?

Grâce aux tests le collaborateur peut « mesurer » ses connaissances, aptitudes et attitudes dans nos divers domaines d'apprentissage. Nous avons développé certains tests nous-mêmes, et en avons sélectionné d'autres sur Internet. Chaque test est accompagné d'un petit résumé de ce que l'on peut en attendre. Les tests sont accessibles librement via [www.fopas.be](http://www.fopas.be).

Le test de langue fait exception. Il est nécessaire pour les candidats qui veulent suivre une formation en langue du Fopas. Nous traitons les résultats de tests de façon confidentielle pour composer des groupes de formation homogènes.

---

### Pour qui ?

Les tests sont à la disposition de tous les collaborateurs qui souhaitent se faire une idée de leur degré de connaissance, de leurs aptitudes et comportements dans les domaines Communication, Développement personnel, Clientèle, Travailler ensemble, Langue, Informatique et Technique de l'assurance.

Pour les collaborateurs qui s'inscrivent dans une formation en Langue, passer le test Fopas est une condition sine qua non pour participer à la formation.

---

### Avantages

Les tests indiquent les connaissances, aptitudes et attitudes que le collaborateur possède déjà et quelles qualités il peut encore développer. Le collaborateur obtient ainsi une indication des points sur lesquels porter son attention.

Les tests en langue nous permettent de constituer des groupes de participants homogènes possédant les mêmes connaissances préalables. Chaque participant peut ainsi suivre les cours sans perdre de temps, c'-à-d. en ne s'attardant plus sur des sujets qu'il maîtrise déjà.

---

### En pratique

Les tests sont librement accessibles et peuvent être passés à tout moment via notre site Internet [www.fopas.be](http://www.fopas.be). Le participant peut passer les tests:

- sur son propre PC, si ce dernier est doté d'une connexion Internet.
  - sur un PC au Fopas ou dans l'entreprise.
  - dans des lieux publics qui disposent d'un accès à Internet: bibliothèques publiques, cybercafés, ...
- Les résultats sont immédiatement montrés et ne sont pas conservés au Fopas.

Le test de langue est électronique et se passe depuis la page personnelle du collaborateur en InFoPas, via notre site Internet. L'accès au test que reçoit le participant est valable pour une durée de 2 semaines. Si le collaborateur n'a pas d'accès à Internet, le test se passe par téléphone.

---